



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE DU SAMEDI 27 AOUT 2022 A AMIENS

Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX

Présents :

Mme Pauline BLONDEAU

MM. Chakib BACHIRI - Jean-Marie BECRET - Jean-Luc BOURLAND - Claude COQUEMA - Gilles COUSIN - Mohamed GACEM - Dominique HARY - Onofrio PAVONE - Gérard PIQUE - Franck PORET - Daniel SION - Pascal TRANQUILLE

Excusés :

Mmes Evelyne BAUDUIN - Nathalie COCKENPOT

MM. Belkacem ABDELHAK - Pierre BIENVENU - Patrice CUVILLIER - Stefan ISLIC – Régis PATTE - Pascal POIDEVIN

Assistent :

M. Aymeric ANSEL – Président de la Commission Régionale de l'arbitrage

M. Daniel DUFOUR – Représentant des Clubs Nationaux

Mme Anne-Sophie LAURENT – Assistante de Direction

COMPETITIONS

Situation des clubs de Villeneuve d'Ascq Métropole et de Villeneuve d'Ascq Futsal :

Le Conseil de Ligue,

Pris connaissance de la situation du club de Villeneuve d'Ascq Métropole,

Considérant que le club de Villeneuve d'Ascq Métropole a été mis en demeure de procéder à la régularisation de sa situation financière,

Considérant que le club de Villeneuve d'Ascq Métropole n'a donné suite à aucune des mises en demeure de la Ligue et l'absence totale du club de régularisation de la situation financière,

Considérant que le club de Villeneuve d'Ascq Métropole n'est par ailleurs pas en mesure de désigner d'installations sportives pour la saison à venir,

acte l'exclusion des compétitions de Ligue et de District de l'ensemble des équipes du club de Villeneuve d'Ascq Métropole.

Le Conseil de Ligue,

Pris connaissance de la situation du club de Villeneuve d'Ascq Futsal,

Considérant l'absence de régularisation de la situation financière du club présentant un solde négatif au 30 juin 2022,

Considérant que conformément à la procédure, le club de Villeneuve d'Ascq Futsal n'a pas engagé d'équipes pour la saison 2022-2023,

acte le refus d'engagement en compétitions de Ligue et de District de l'ensemble des équipes du club de Villeneuve d'Ascq Futsal.

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

47, avenue du Pont de Bois – CS 20363

59666 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél. 03 59 08 59 62 – Fax 03 59 08 59 63

Email : accueil@lfhf.fff.fr

<https://lfhf.fff.fr>

Centre Fernand DUCHAUSSOY

400, rue Colbert – CS 81670

80040 Amiens Cedex 1

Tél. 03 22 71 45 45

Email : cfd@lfhf.fff.fr



Repêchage places vacantes R3 :

Le Conseil de Ligue,

Pris connaissance de la vacance de deux places en championnat R3 à la suite du désistement d'Amiens Pigeonniers en championnat seniors masculins R3 et de l'exclusion des compétitions de l'ensemble des équipes du club de Villeneuve d'Ascq Métropole,

Vu l'avis de la commission régionale des compétitions,

Vu le courrier adressé par Stefan ISLIC, Président du District Escaut,

Considérant qu'il revient au Conseil de Ligue, après avis de la commission des compétitions, de décider en cas de places vacantes de maintenir le nombre d'équipes ou de le compléter pour arriver au nombre prévu au présent règlement,

Considérant les éléments complémentaires apportés au Conseil de Ligue concernant la possibilité de repêchage en cas de place vacante,

Le Conseil de Ligue approuve de pourvoir les 2 places vacantes en championnat seniors masculins R3 et charge la commission régionale des compétitions compétentes des démarches afférentes conformément aux règlements en vigueur.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (juridique@fff.fr) dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Pauline BLONDEAU
Secrétaire Générale

Cédric BETREMIEUX
Président

